

Pour des TAP gratuits et accessibles à tous!

## **POUR DES TEMPS D'ACTIVITES PERISCOLAIRES GRATUITS ET ACCESSIBLES A TOUS !**

A l'attention de MM. LEMOINE, *Maire*,  
et PRINGAULT, *adjoint à l'Education et à la jeunesse*

Malgré les différentes actions de parents et les interventions d'élus de l'opposition, les rythmes scolaires retenus sur notre commune restent problématiques et mettent en difficulté une majorité d'enfants et de parents.

De plus, au delà des changements de rythmes, la réforme prévoyait la mise en place de **Temps d'Activités Périscolaires (TAP)**, afin de favoriser l'accès de tous les enfants à des activités culturelles, sportives, ainsi qu'aux loisirs, favorisant un apprentissage différent.

Dans le magazine municipal, lors des derniers conseils municipaux et lors de vos rencontres avec les parents d'élèves, vous avez annoncé la mise en place progressive de ces TAP.

Pourtant, malgré votre décision de repousser à septembre 2014 l'application de la réforme, concrètement, à ce jour, pour toutes les familles dans l'impossibilité de prendre en charge leurs enfants à 15h45, l'école n'est plus gratuite. L'étude prend le relais pour 1 h 30, le centre de loisirs jusqu'à 19 h, parfois les deux peuvent se suivre.

**Mais aucune activité extrascolaire de qualité n'est proposée aux élèves.**

Heureusement, septembre a été clément. Mais que feront les enfants au centre de loisirs jusqu'à 19 h quand l'hiver sera là ?

Vous mettez en avant le coût de la mise en place des TAP sur notre commune (600.000€ à 800.000€) Ce transfert de charge de l'Etat vers la collectivité locale est inacceptable. Elle est aussi source d'inégalités entre les enfants des différentes communes selon l'état des finances locales et la place qu'accordent leurs élus à l'éducation.

A Montfermeil, 9 millions d'euros ont été gelés sur le budget de la Ville en prévision notamment d'investissements immobiliers. Il est donc possible de consentir un effort prioritaire pour nos enfants.

C'est pourquoi nous vous demandons :

- d'arrêter un calendrier de suivi cette réforme,
- de travailler un Projet Educatif Local de qualité visant à dynamiser les Centres de Loisirs pour que tous offrent des activités de qualité,
- de mettre en place des TAP ambitieux, de qualité, gratuits et accessibles à tous,
- d'associer les parents à la construction du Projet Educatif Territorial, qui ne peut se limiter au soutien à la parentalité et doit prendre en compte les besoins des enfants.

**Nous parents, sommes particulièrement attachés à la qualité de l'éducation de nos enfants et à leur bien être.**

<b>NOM et Prénom</b>	<b>école</b>	<b>signature</b>



